

à vélo de Lorry-lès-Metz au centre ville de Metz



Solutions proposées par l'association "Les jardins de Ker-Xavier Roussel" pour rejoindre le centre puis la gare de Metz à vélo en privilégiant des itinéraires sécurisés .

- (1) Passer devant le Mil'Club et rejoindre le chemin du fort de Couelle
- (2) Emprunter la route départementale à droite et la traverser après 50m (sauf alternative par rue des Frières)
- (3) Suivre la ruelle du Chêne puis le chemin de Marquis Fontaine (caillouteux) qui débouche dans la rue du même nom (descente rapide). Alternativement, poursuivre la route départementale et emprunter le rondpoint avant de descendre la rue des Frières comme pour l'itinéraire du retour
- (4) En bas de cette rue, emprunter la rue du Coupillon à droite sur 150m puis à gauche la rue Saint-Etienne sur 100m et la rue du Graouilly à droite
- (5) Au bout de cette rue, à gauche sur 25m dans la rue du Général Morlot puis à droite suivre la rue de Fleurus et emprunter la passerelle sur le ruisseau de la Bonne Fontaine pour rejoindre la rue Thiam
- (6) Au bout de cette rue, à droite sur le Chemin de la Corvée, contourner l'école des 4 bornes et prendre le chemin piétonnier au coin du parking
- (7) Traverser le Parc du Sansonnet sur la voie piétonne jusqu'à la Rue de la Folie : à droite sur 200m
- (8) Tourner à gauche dans la rue du Général Berthélémy (marquage cyclable au sol) puis la piste cyclable qui passe sous la voie ferrée à côté de la route de Woippy
- (9) Au feu, avant le supermarché tourner à gauche rue Charles Nauroy puis à droite rue Villars. Poursuivre jusqu'au fond de l'impasse pour trouver une ruelle piétonne
- (10) La ruelle débouche sur la rue Georges Weill qu'il faut traverser pour monter sur la piste cyclable et traverser l'autoroute
- (11) Poursuivre la piste sur le Pont Tiffroy puis la rue de la Caserne. Une piste provisoire a été installée en juin 2020 sur le boulevard du Pontiffroy, supprimée depuis : pour la retrouver, il faut atteindre l'autre bras de la Moselle par la rue Chambière

(12) Pour éviter le boulevard Paixhans tant que l'aménagement cyclable n'est pas terminé, on peut rejoindre l'Allée de la tour au Diable le long de la Seille puis la piste cyclable

(13) La piste cyclable se continue sous le passage de Plantières vers Borny, technopôle, ... où pour la gare le long de l'avenue Jean XXIII, et après la rue Vauban sous le passage de l'Amphithéâtre

(14) Depuis le Parvis des Droits de l'Homme, des marques au sol permettent de contourner la gare par la rue aux Arènes, le passage du Sablon, la rue du Sablon, la rue Antoine et la rue Mozart

(15) Une piste cyclable plus sécurisée longe l'avenue De Lattre de Tassigny, l'avenue Joffre, le boulevard Poincaré et nous emmène sur l'île par le Moyen Pont

(16) Descendre sur le sentier piétons le long du bras de la Moselle permet d'éviter les carrefours et d'atteindre le Pont des Morts où on retrouve une piste qu'on suit jusqu'au Pont de Fer

(17) Passer le pont sur le trottoir, puis laisser ensuite à droite un nouvel accès à la voie verte et continuer par le Chemin Noir et la piste goudronnée qui le poursuit le long de la voie ferrée. Au bout de cette piste, on retrouve l'itinéraire de l'aller par la rue du Général Berthélémy accessible seulement aux cyclistes en sens inverse.

La mairie de Metz sera sollicitée pour que les rues du Graouilly et Saint-Etienne puisse l'être aussi.

Remonter par la rue des Frières en pente très régulière et peu fréquentée par les autos. Après 200m sur la départementale (un aménagement de ce tronçon sera proposé à la mairie de Lorry), la traverser et reprendre à gauche le Chemin du Fort de Couelle qu'on peut poursuivre par le chemin de Navignie.

(18) On peut rejoindre le coeur du village par la ruelle de la Beurre puis celle des écoliers et celle du Jeu de Quilles (sens inverse pour les cyclistes bientôt autorisé ?)



voiriepourτους.cerema.fr/IMG/pdf/breve_2_hd.pdf

voiriepourτους.cerema.fr/IMG/pdf/breve_1_hd.pdf